

commission du codex alimentarius F



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 3 de l'ordre du jour

CX/AMR 09/3/3
Septembre 2009

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

GRUPE INTERGOUVERNEMENTAL SPÉCIAL DU CODEX SUR LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

Troisième session

Jeju, République de Corée, 12-16 Octobre 2009

INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX DE LA FAO, DE L'OMS ET DE L'OIE SUR LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

(Préparé par FAO, OMS et OIE)

Historique

1. L'utilisation d'antimicrobiens pour traiter et prévenir les maladies des animaux destinés à la production alimentaire contribue à la protection de la santé et du bien-être des animaux. Le risque potentiel de l'apparition et de la propagation de micro-organismes résistants associés à cette utilisation a été examiné par les organisations internationales FAO, OMS et OIE au cours des dix dernières années. L'un des principaux résultats de cet effort de collaboration a été l'élaboration de deux listes d'antimicrobiens d'importance critique (une liste d'antimicrobiens utilisés pour les thérapies humaines de l'OMS (disponible à l'adresse http://www.who.int/foodborne_disease/resistance/publications/en/index.html) et une liste de produits médicaux vétérinaires de l'OIE (disponible à l'adresse <http://www.oie.int>).

Activités de la FAO pour maîtriser la résistance aux antimicrobiens (RAM) d'origine alimentaire

2. La FAO a initié le projet de coopération technique (TCP/CPR/3203D) « Amélioration de la sécurité sanitaire des aliments en aquaculture dans la province de Hubei en Chine », destiné à faire appel aux bonnes pratiques d'aquaculture (BPA) pour surmonter les problèmes que posent l'utilisation d'antimicrobiens et les résidus de médicaments vétérinaires.

3. Des ateliers de défense de la sécurité sanitaire des aliments dans l'aquaculture, les BPA, les Codes d'usage du Codex y compris le *Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens* (CAC/RCP 61-2005) ont été organisés au Vietnam, à Ho Chi Min Ville, au Malawi, à Lilongwe, et au Sénégal, à Dakar.

4. Un atelier d'experts sur l'amélioration de la biosécurité dans les exploitations agricoles par l'utilisation prudente et responsable d'antimicrobiens doit se tenir en Thaïlande, à Bangkok au cours du mois de décembre 2009.

5. La publication JEMRA sur la caractérisation des risques associés aux dangers microbiologiques dans les aliments : Directives sur l'évaluation des risques microbiologiques, série 17 – FAO/OMS est maintenant disponible à l'adresse http://www.fao.org/ag/agn/agns/jemra_guidelines_risk_en.asp.

Activités de l'OMS pour maîtriser la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire

6. Un groupe consultatif de l'OMS sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens (OMS-AGISAR) a été créé en décembre 2008 pour contribuer à l'effort de l'OMS pour minimiser l'impact sur la santé publique de la résistance aux antimicrobiens associée à l'utilisation d'antimicrobiens sur des animaux destinés à l'alimentation. Le groupe consultatif aidera en particulier l'OMS sur des questions associées à la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens et à la maîtrise de la résistance aux antimicrobiens liée aux aliments. Les termes du mandat du groupe consultatif (OMS-AGISAR) sont les suivants:

- Elaborer des dispositifs harmonisés pour suivre la résistance antimicrobienne de bactéries zoonotiques et entériques. Ceux-ci devraient comprendre un échantillonnage adapté ;
- Contribuer aux activités de développement des capacités de l'OMS pour le suivi de la résistance aux antimicrobiens dans les pays membres (les modules de formation RAM du réseau mondial (GFN) pour les Infections liées aux aliments (anciennement appelés les stages Global Salm Surv.) ;
- Encourager l'échange d'informations sur la RAM ;
- Fournir des avis d'expert à l'OMS sur la maîtrise de la résistance aux antimicrobiens visant en particulier les antimicrobiens d'importance critique pour les humains ;
- Appuyer et conseiller l'OMS sur le choix de sites à surveiller et sur la conception de projets pilotes destinés à réaliser une surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens ; et
- Contribuer aux activités de développement des capacités de suivi de l'utilisation d'antimicrobiens mises en place par l'OMS dans les pays membres.

7. Le groupe consultatif OMS-AGISAR compte plus de vingt experts de renommée internationale dans un vaste éventail de disciplines pertinentes pour la résistance aux antimicrobiens, nommés après un appel à conseillers publié sur internet et une procédure de sélection transparente. L'OMS-AGISAR se réunit en conférence téléphonique une fois par trimestre et une fois par an pour une réunion physique. La première réunion AGISAR a été organisée par l'OMS au Danemark, à Copenhague, du 15 au 19 juin 2009. Le rapport de la réunion sera disponible à l'adresse:

http://www.who.int/foodborne_disease/resistance/publications/en/index.html

8. L'OMS a retenu la résistance aux antimicrobiens comme sujet du troisième Défi mondial pour la sécurité des patients. Les travaux ont commencé en 2009 dans différents domaines, y compris l'impact sur la santé publique de l'utilisation des antimicrobiens dans l'élevage d'animaux et ce troisième défi sur la RAM sera lancé en 2010.

Activités de l'OIE pour maîtriser la résistance aux antimicrobiens (RAM) d'origine alimentaire

9. Les activités de l'OIE pour promouvoir l'utilisation responsable et prudente des antimicrobiens et privilégier une approche harmonisée de la surveillance et du suivi de la résistance aux antimicrobiens reposent sur plusieurs approches complémentaires, telles que:

- L'élaboration et la mise à jour régulière de normes et directives internationales dans le cadre du mandat de l'OIE en tant qu'organisme de normalisation pour la santé animale et les zoonoses reconnues par l'Organisation mondiale du commerce ;
- Le soutien permanent aux services et laboratoires vétérinaires afin de permettre aux membres de l'OIE de mettre en œuvre les normes publiées ;
- L'élaboration d'un programme de communication et de formation cohérent ; et
- La modernisation ou mise à jour de législations nationales pour l'autorisation de distribution et le contrôle de produits vétérinaires. Cette approche est clairement appuyée par les bailleurs de fonds aux niveaux mondial, régional et national.

10. L'OIE travaille actuellement à l'élaboration de directives sur la résistance aux antimicrobiens liés à l'aquaculture conformes avec les chapitres existants élaborés pour les animaux terrestres et publiés dans le Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE.

11. L'évaluation de la performance des services vétérinaires a été réalisée dans 88 pays avec l'Outil PVS de l'OIE (septembre 2009) et l'OIE met actuellement en œuvre une autre mesure (analyse des lacunes de PVS) pour supporter les services vétérinaires de ses membres. L'analyse des lacunes de PVS permettra aux pays d'élaborer un programme quantitatif précis pour renforcer leurs services vétérinaires et de combler les lacunes identifiées à partir des conclusions de l'évaluation PVS initiale et des priorités arrêtées par les pays. A ce jour, des missions d'analyse des lacunes ont été réalisées dans neuf pays.

12. Le programme de jumelage de l'OIE mis en place pour renforcer la capacité des laboratoires des pays en développement et des pays en transition pour qu'ils disposent d'un accès plus aisé à l'expertise scientifique et puissent évoluer vers une conformité aux normes de l'OIE afin de disposer des instruments nécessaires pour devenir des laboratoires de référence de l'OIE.

13. L'OIE a entamé l'organisation d'un cycle de conférences sur les produits médicaux vétérinaires afin de renforcer la communication et de développer la sensibilité par rapport à la nécessité d'une utilisation responsable et prudente des médicaments vétérinaires. Le premier a été organisé en mars 2008 à Dakar (Sénégal) et un deuxième se tiendra à Damas (Syrie) en décembre 2009.

14. Ces événements seront suivis d'une série d'ateliers de formation des points focaux nationaux de l'OIE pour les produits vétérinaires qui seront organisés sur tous les continents dans les 18 mois à venir. L'OIE a récemment renforcé son réseau de points focaux pour permettre aux experts désignés par les délégués de l'OIE, de participer à des ateliers de formation dans leurs domaines de connaissance respectifs, par exemple les produits vétérinaires ou la sécurité sanitaire des aliments et de soutenir le travail des délégués nationaux.

15. En tant que membre associé de la VICH (Coopération internationale pour l'harmonisation des exigences techniques pour l'enregistrement de médicaments vétérinaires), l'OIE fait la promotion active de la nécessité d'harmonisation des procédures d'approbation et d'enregistrement des produits médicaux vétérinaires. La IV^{ème} Conférence publique de la VICH se tiendra au siège de l'OIE à Paris, les 24 et 25 juin 2010, conjointement avec la seconde réunion des laboratoires de référence et centres de collaboration de l'OIE programmée du 21 au 23 juin, également au siège de l'OIE à Paris. Un questionnaire a été élaboré par l'OIE/VICH pour préparer la conférence de la VICH. L'objectif de ce questionnaire est d'évaluer les attentes des pays non-VICH, ainsi que les besoins en termes d'aide et de formation. Il s'agit également d'obtenir des informations sur la législation relative à l'enregistrement de médicaments vétérinaires chez les membres de l'OIE et sur les capacités des membres de l'OIE (y compris le suivi des ventes d'antimicrobiens et les capacités de surveillance de la résistance aux antimicrobiens).

16. Finalement, pour s'assurer que tous les membres de l'OIE conviennent de renforcer l'effort de l'OIE en matière de produits vétérinaires, de législation et de contrôle et en particulier de médicaments vétérinaires, les membres de l'OIE ont adopté la résolution XXV sur les produits vétérinaires à l'occasion de la dernière Session générale des délégués de l'OIE en mai 2009. Cette proposition influencera également le prochain plan stratégique de l'OIE.

17. A la lumière des conclusions du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens, l'OIE envisagera le lancement d'une procédure de mise à jour des chapitres existants du Code et du Manuel de l'OIE qui traitent de la résistance aux antimicrobiens dans le contexte des animaux terrestres et aquatiques et poursuivra ses efforts d'aide aux services et laboratoires vétérinaires afin qu'ils puissent mettre en œuvre les normes de manière efficace.

Futures activités conjointes FAO/OIE/OMS sur la résistance aux antimicrobiens

18. Afin de discuter du travail de collaboration futur sur la résistance aux antimicrobiens, tout en évitant un dédoublement inutile des activités, l'OIE/FAO/OMS sont convenues d'établir un groupe spécial d'experts composé d'experts de chacune des organisations, afin d'élaborer des orientations futures pour une approche cohérente et collaborative sur la résistance aux antimicrobiens, pour faciliter la mise en œuvre d'activités conjointes en la matière. La première réunion de ce groupe consultatif ad hoc se tiendra les 30 septembre et 1er octobre 2009 au siège de l'OIE à Paris. Le groupe ne comprendra pas plus de deux experts de chaque organisation. Lorsqu'elles seront nécessaires, les futures réunions seront organisées par rotation.